VENTES POUR TAXES

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de Propriétés Pour Taxes de Ville

AVIS SPECIAL AUX PROPRIETAIRES DE PROPRIETES FONCIERES.

Bureau du Trésorier,
de la Ville de la Nouvelle Orléans,

Nouvelle-Orléans, Mars 26, 1914.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et des ordonnances de la ville de la Nouvelle Orléans, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., LUNDI 27 Avril, 1914 et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle Orléans pour forcer la perception des taxes assesées les années 1911-12 et les années précédentes, et ensemble avec l'intérêt qui les grève à partir de la date à laquelle elles sont devenues délinquantes à raison de 10 pour cent par an jusqu'au paiement final avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables délinquants le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement des dites années, et les propriétés foncières assesées à chacune d'elles devant être offertes en vente comme suit à savoir:

1911

AZTEC LAND CO., LTD.—
No. 80—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à.....$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9-12 dans l'Ilet No. 1335, borné par les rues London, Nouvelle-Orléans, Dorgenois et Rocheblave, mesurant 128 pieds de face à la rue Dorgenois sur 128 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 165—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à.....$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 890, borné par les rues Nouvelle-Orléans, Allen, Roman et Prieur, mesurant 64 pieds de face par 117 pieds de profondeur.

ANTONIO AUCILES—
No. ——. Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à.....$11.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 16 et 17 dans l'Ilet No. 1203 borné par les rues Rocheblave, Nouvelle-Orléans, Allen et Tonti, mesurant 127 pieds de face par 159 pieds en profondeur.

CARROLLTON LAND AND IMP., CO., LTD.—
No. 242—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à.....$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 21 dans l'Ilet No. 187, borné par les rues Hillary, Lowerline, Jean et Poplar, mesurant 30 pieds de face à la rue Lowerline sur 117 pieds de profondeur.

JOS. R. DAMONTE—
No. 2170—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à.....$22.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 19-20 dans l'Ilet No. G-V 17, borné par les rues Leake, Market, Audubon et Magazine, mesurant 25 pieds de face à la rue Audubon sur 78 pieds de profondeur, formant le coin des rues Audubon et Magazine.

NATHALIE DRUILHARD—
No. 1469—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à.....$30.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'Ilet No. 3035, borné par les rues Marigny, Mandeville, Gentilly et Pelopidas.

MME E. DURAND—
No. 1392—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à.....$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans l'Ilet No. 1148, borné par les rues Bartholomew, Alvar, Miro et Tonti, diverses mesures.

VEUVE A. DUVIEN, JR.—
No. 1183—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à.....$4.40
Un triangle de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme petit triangle dans l'Ilet No. 2847, borné par les rues Cato, Gentilly, Champs Elysées, French et Senate, mesurant 51 pieds de face à la rue Cato sur 106 pieds de profondeur.

DUKE & NUNN CO.—
No. 576—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à.....$5.50
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme améliorations dans l'Ilet No. 482, borné par les rues Derbigny, Roman, Calliope et Clio.

EDWARDS LUMBER CO.—
No. 592—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à.....$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme améliorations dans l'Ilet No. 746, borné par les rues Lowerline, Bernadotte, Agdele et Shell Road.

JOS C. FOS—
No. 1064—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à.....$15.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'Ilet No. 206, borné par les rues Delery, Royale, Dauphine et Tricou, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 80 pieds de profondeur.

WM. FELDMAN—
No. 717—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à.....$44.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 635, borné par les rues Gen. Taylor, Pentston, Magnolia et Clara, mesurant 35 pieds de face à la rue Gen. Taylor sur 80 pieds 11 pouces de profondeur.

E. GUESNON & F. ROMADE—
No. 1093—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à.....$44.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'Ilet No. fo. 248, borné par les rues Broad, Gentilly Terrace, Grand et London, en façade de la rue Gentilly.

MME MARIA E. HAVA—
No. 257—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à.....$66.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 113, borné par les rues Annunciation, Euterpe, Constance et Race, mesurant 30 pieds de face à la rue Annunciation sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

MME MARIE MARMOUGET—
No. 916—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à.....$13.20
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 1-2 dans l'Ilet No. 83, borné par les rues Delery, Bienvenue, Tricou et Pontalba, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Delery sur 104 pieds de profondeur.

VENTES POUR TAXES

MME MARIE MARMOUGET—
No. 917—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à.....$11.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 7-8 dans l'Ilet No. 84, borné par les rues Delery, Peters, Tricou et Pontalba, mesurant 60 pieds de face à la rue Pontalba sur 123 pieds de profondeur.

MME MARIE MARMOUGET—
No. 918—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à.....$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 84, borné par les rues Delery, Peters, Tricou et Pontalba, mesurant 30 pieds de face à la rue Peters sur 123 pieds de profondeur, et forme le coin des rues Peters et Tricou.

JNO. MULLER—
No. 1087—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à.....$110.00
Neuf certains ilets de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme neuf ilets Nos. 2521-2893, bornés par les rues Champs Elysées, Marigny, Mandeville, Sere et Gentilly, diverses mesures.

SUCCESSION ANTHONY MONPAT—
No. 1805—Pour taxes de ville de l'année 1911 mnotant à.....$15.40
Un certain lot d'améliorations situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme améliorations No. fo. 189, borné par West End et la levée de protection.

THE MINERAL WATER SERVICE CO., LTD.—
No. 581—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à.....$44.00
Un lot d'améliorations situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme améliorations dans l'Ilet No. 448, borné par les rues Claiborne, Calliope, Clio et Willow.

SUCCESSION DE WM. C. MYLNE—
No. 1263—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à.....$17.60
Certain lot d'améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9-10 de la section 20, terrains 2-3 de la section 20 Ts. 12 S. R. 12 Est.

OAKLAND COUNTRY CLUB—
No. 1804—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à.....$66.00
Un certain lot d'améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme améliorations No. fo. 183.

PIERRE PEREZ—
No. 1011—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à.....$1.65
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 2 dans l'Ilet No. 1226, borné par les rues Clouet, Louisa, Tonti et Vertu.

MARTIN SHEPARD—
No. 451—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à.....$187.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 20 dans l'Ilet No. 249, borné par les rues Carondelet, St-Charles, Girod et Lafayette, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Carondelet sur 170 pieds 3 pouces de profondeur.

MME PLACIDE J. SPEAR—
No. 1228—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à.....$55.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 24 dans l'Ilet No. 255, borné par les rues Dumaine, Prieur, Johnson et St-Philippe, maine sur 129 pieds de profondeur.

VEUVE J. SOULAGUET ET MME L. PARADIS—
No. 1076—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à.....$1.65
Une certaine partie d'ilet et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme terrain No. partie d'ilet No. 2543-45, borné par les rues Elmire à Pauline, Manuel et Bolivar.

FERNAND VEZOUX—
No. 1552—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à.....$2.20
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 7-8 dans l'Ilet No. 4, borné par les rues Farragut, De Armas, Socrates et Kohn Line, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Farragut sur 118 pieds de profondeur.

DOLLY WILLIS—
No. 1577—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à.....$1.10
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 14 dans No. fol. 277, borné par les rues Canal, Casimir, Bellgard et Church, mesurant 30 pieds, 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Canal sur 120 pieds de profondeur.

1912

MISS EVA ANSMANN—
No. 192—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comem terrain No. 26 dans l'Ilet No. 610 borné par les rues White, Dupre, Palmyra et Banks, mesurant 30 pieds 6 inches de face à la rue White sur 143 pieds de profondeur.

ANTONIO ANCILES—
No. 1898—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$11.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos 16 et 17 dans l'Ilet No. 1203, borné par les rues Rocheblave, New Orleans, Allen Tonti, mesurant 127 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Rocheeblave sur 159 pieds 10 pouces 4 lignes de profnodeur.

WID. P. ANTOINE—
No. 861—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$2.20
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme terrain No. P 8-9 dans l'Ilet No. 1029, bornée par les rues Annette, Johnson, St. Anthony et Grant., mesurant 21 pieds 4 pouces de face à la rue Annette sur 128 pieds de profondeur.

JOS. BACHET—
No. 851—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 27 dans l'Ilet No. 1320 borné par les rues Gentilly, Crête, Lepage, Grand Route St. John, mesurant 90 pieds de face à la rue Gentilly sur 104 pieds de profondeur.

VVE J. M. BARNES—
No. 800— Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 18 dans l'Ilet No. 377 borné par les rues Bourbon, St. Claude, N. Anthoney et Remparts, mesurant 34 pieds de face à la rue Bourbon sur 63 pieds de profondeur.

J. F. BAESLER—
No. 881—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$5.50
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 1056 borné par les rues Touro, Grant, Bourbon, et Miro, mesurant 64 pieds de face à la rue Touro, 128 pieds de profondeur.

JESSIE B. BRADFORD—
No. 425—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'Ilet No. 882 borné par les rues Terpsichore, Dryades, Euterpe et Rempart, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Dryades sur 63 pieds 2 pouces de profondeur.

VENTES POUR TAXES

JESSIE B. BRADFORD—
No. 425—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'Ilet No. 805 borné par les rues Alexander, Banks, Murat et Baudin, mesurant 24 pieds de face à la rue Alexander sur 100 pieds de profondeur.

JOS. BRAUM et JOS TAYLOR—
No. 243— Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 19 dans l'Ilet No. 778 borné par les rues Ulloa, Carrolton, Salomon et d'Hemecourt, mesurant 33 pieds de face à la rue Ulloa, sur 108 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 323—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 11 et 12 dans l'Ilet No. 1328, borné par les rues Champs Elysées, Français, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 32 pieds de face à la rue Champs Elysées par 106 pieds en profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 320—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$8.80
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. — dans l'Ilet No. 1053, borné par les rues Allen, Miro, Grant et Annette, mesurant 120 pieds de face à la rue Annette par 128 pieds en profondeur, formant le coin des rues Annette et Miro.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 348—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$8.80
Quatre terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme 4 terrains dans l'Ilet No. 1507, borné par les rues Havane, République, Law et Hope, mesurant diverses mesures de face à la rue Havane.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 319—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'Ilet No. 1053, borné par les rues Allen, Miro, Grant et Annette, mesurant 60 pieds de face à la rue Allen par 128 pieds en profondeur, formant le coin des rues Allen et Miro.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 318—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$16.50
Quinze certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme 15 terrains dans l'Ilet No. 891, borné par les rues Roman, Nouvelle-Orléans, London Avenue et Prieur, en diverses mesures.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 316—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 890, borné par les rues Nouvelle-Orléans, Prieur, Allen et Roman, mesurant 64 pieds de face par 117 pieds en profondeur.

R. M. BRIANT—
No. 139—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$15.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 17 dans l'Ilet No. 651, borné par les rues Gravier, Salcedo, Lopez et Perdido, mesurans 20 pieds de face à la rue Gravier par 120 en profondeur.

R. M. BRIANT—
No. 138—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$30.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 16 dans l'Ilet No. 651, borné par les rues Gravier, Salcedo, Lopez et Perdido, mesurant 29 pieds 4 pouces de face à la rue Gravier par 120 pieds en profondeur.

N. F. BERTOULIN—
No. 1101—Pour taxaes de ville de l'année 1912 montant à.....$19.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. D. ou 22 dans l'Ilet No. 605 borné par les rues Feliciana, Villere, Robertson et Clouet, mesurant 22 pieds 1 pouce de face à la rue Feliciana sur 101 pieds 10 pouces de profondeur.

HARRY BELL—
No. 1490—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$3.30
Deux certains terrains et améliorations qui y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrains Nos. 75-76 dans l'Ilet No. fo 249 borné par le chemin public, mesurant chacun 48 pieds de face au chemin public sur 170 pieds de profondeur.

WILSON R. BEAUVAIS—
No. 1213—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$22.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrains Nos 1 et 2 dans l'Ilet No. 1324 borné par les rues Spain, Vertue, Dorgenois et St. Roch, mesurant chacun 29 pieds 1 pouce de face à la rue Spain, sur 115 pieds de profondeur. Lot un forme le coin de Spain et Vertue.

B. S. BORIE ET ALS.—
No. 470—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$44.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. P 6-37 dans l'Ilet No. 255, borné par les rues Dryades, Baronne, Calliope et Howard Avenue, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Dryades par 127 pieds 10 pouces en profondeur.

ARTHUR BURKE—
No. 151—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 28 dans l'Ilet No. 520, borné par les rues Johnson, Galvez, Palmyre et Tulane, mesurant 25 pieds de face à la rue Johnson par 130 pieds en profondeur.

EDW. BURKE—
No. 66—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 486 borné par les rues Roman, Prieur, Ligne de Jefferson et Thalia, mesurant 32 points pieds de face à la rue Roman.

P. BUSCHER J. MISCHELL—
No. 1450—Pourtaxes de ville de l'année 1912 montant à.....$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 28 dans l'Ilet No. 377 borné par les rues Gentilly Road, coté droit de la ville, mesurant 1 arpent de face à la rue Gentilly sur 20 arpents de profondeur.

THEO BRUNING—
No 1896—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$11.00
Deux certains terrains et améliorations ~~qui s'y~~ trouvent situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrains Nos 14-17 dans l'Ilet No. fo 192 borné par West End Revetment Levee, mesurant chacun 95 pieds de face à la rue Revètement, sur cent pieds de profondeur.

EUG. F. BUHLER—
No. 56—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$77.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'Ilet No. 892 borné par les rues Terpsichore, Dryades, Euterpe et Rempart, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Dryades sur 63 pieds 2 pouces de profondeur.

VENTES POUR TAXES

EUG. F. BUHLER—
No. 55—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 5 dans l'Ilet No. 382 borné par les rues Terpsichore, Dryades, Euterrpe et Rempart, mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Rempart, sur 65 pieds 10 pouces de profondeur.

HY. H. BURNS—
No. 1757—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$13.20
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos 9 et 10 dans l'Ilet No. 606 borné par les rues Valence, Robertson, Upperline et Freret, mesurant chacun 32 et 31 pieds de face à la rue Valence sur 110 pieds de profondeur. Lot 9 forme le coin de Valence et Sud Robertson.

JOS. CARROLL—
No. 85—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$352.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 230, borné par les rues Carondelet, Poydras, Carroll et Perdido, mesurant 26 pieds de face à la rue Perdido par 117 pieds en profondeur.

CASSE BERNARD—
No. 1129—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$1.65
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'Ilet No. 932 borné par les rues Piety, Prieur, Deslon et Johnson mesurant 31 pieds de face à la rue Piety sur 120 pieds de profondeur.

HERITIERS JOS. CANNON—
No. 1099—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 18 dans l'Ilet No. 605 borné par les rues Feliciana, Villere, Robertson et Clouet mesurant 31 pieds de face à la rue Feliciana sur 117 pieds 10 pouces de profondeur.

MME FANNIE CLAYTON—
No. 229—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No 17 dans l'Ilet No. 750 borné par des rues Ulloa, Scott, Pierce, d'Hemecourt, mesurant 23 pieds de face à la rue Ulloa, sur 159 pieds de profondeur.

ANT. CHEVALIER—
No. 867—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No — dans l'Ilet No. 1036 borné par les rues Johnson, St. Bernard, D'Abadie et Grant mesurant 64 pieds 4 pouces de face à la rue Galvez sur 148 pieds de profondeur.

ANT. CHEVALIER—
No. 895—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'Ilet No. 1340 borné par les rues Dabadie, Rocheblave, Aubry et Dorgenois, mesurant 30 pieds de face à la rue Rocheblave par 116 pieds de profondeur.

ANT CHEVALIER—
No. 894—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné come terrain No. — dans l'Ilet No. 1340 borné par les rues Dabadie, Rocheblave, Aubry et Dorgenois, mesurant 62 pieds de face à la rue Rocheblave par 90 pieds de profondeur.

D. CHEQUELIN—
No. 596—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. D. ou 22 dans l'Ilet No. 605 borné par les rues Feliciana, Villere, Robertson et Clouet, mesurant 22 pieds 1 pouce de face à la rue Feliciana sur 101 pieds 10 pouces de profondeur.

SANTO COLLARA—
No. 677—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$30.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le, Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. P. 1 dans l'Ilet No. 324 borné par les rues St. Ann, Rocheblave, Dorgenois et Orléans, mesurant 26 pieds 4 pouces de face à la rue St. Ann par 93 pieds 5 pouces coin St. Ann et Rocheblave.

MRS MARY CRONAN—
No 586—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos 11 et 12 dans l'Ilet ..o. fo. 73 borné par les rues Wuerpie, Smith, Lane et Carina, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Wuerple par 120 pieds en profondeur.

MME A. S. COATES ET W. G. TAYLOR—
No. 1262—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'Ilet No. 60 borné par les rues St. Thomas, Chippewa, Third et Fourth, mesurant 28 pieds 2 pouces de face à la rue St. Thomas par 116 pieds 2 pouces en profondeur.

E. W. COONEY—
No. 1818—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$6.60
Certaines portions de terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. P. 17-18 dans l'Ilet No. 82 borné par les rues Fern, Hampson, Maple et Burdette, mesurant 40 pieds de face à la rue Hampson par 76 pieds 3 pouces de profondeur.

MME JOSE DAY—
No. 47—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$77.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 30 dans l'Ilet No. 210 borné par les rues Carondelet, Terpsichore, St. Charles et Melpomène, mesurant 28 pieds de face à la rue Carondelet par 100 pieds de profondeur.

G. JNO. DAVIDSON—
No. 431—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$39.60
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos 2 et 3 dans l'Ilet No. 832, borné par les rues St-Patrick, Bernadotte, Palmyra et Cleveland, mesurant 31 pieds de face à la rue St-Patrick par 130 pieds en profondeur.

G. JNO. DAVIDSON—
No. 434—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 3 P. 15 dans l'Ilet No. 833, borné par les rues St-Patrick, Bernadotte, Canal et Cleveland, mesurant 31 peids de face à la rue Cleveland par 128 pieds en profondeur.

MARIE J. DAY ET WM. H. DAY (W. G. Day, Tuteur.)
No. 428—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$55.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 5 dans l'Ilet No. 878, borné par les rues Dryades, Rampart, Clio et Erato, mesurant 99 pieds de face à la rue Dryades par 112 pieds en profondeur.

VENTES POUR TAXES

SUCCESSION H. M. DOWHINI—
No. 606—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$44.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 10 dans l'Ilet No. 43 borné par les rues Exchange Place, St. Pierre, Royal et Orléans, mesurant 19 pieds de face à Exchange Place par 57 pieds de profondeur formant coin Exchange Alley et St. Pierre.

ROSIE DIXON ET ALVIN BRYANT—
No. 222—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$7.70
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 28 dans l'Ilet No. 727 borné par les rues Cortez, Telemachus, d'Hémecourt et Baudin, mesurant 94 pieds de face à la rue Cortz par 90 pieds de profondeur.

ROSIE DIXON ET ALVIN BRYANT—
No. 221—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$7.70
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 27 dans l'Ilet No. 727 borné par les rues Cortez, Telemachus, d'Hémecourt et Banks, mesurant 94 pieds de face à la rue Cortez par 90 pieds de profondeur.

SUSAN DORSEY—
No. 4204—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 13 dans l'Ilet No. 1065, borné par les rues Painters, Grant, Miro et Arts, mesurant 29 pieds 2 pouces de face à la rue Painters par 110 pieds de profondeur.

FRANÇOIS DUPRAT—
No. 554—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$6.60
Une certaine portion de terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 4, 6, P. 8 dans l'Ilet No. 1571 borné par les rues O'Rielly, Clay, Dupré et Aubry mesurant 101 pieds de face à la rue Aubry par 190 pieds de profondeur.

VVE A. DURIEU, JR.—
No. 973—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$4.40
Certaines portions de terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignées comme terrain No. — dans l'Ilet No. Fol. 225 borné par les rues Cato, Frenchmen, Gentilly Road et Senate, mesurant 51 pieds de face à la rue Cato par 106 pieds de profondeur.

L. M. DUDOUSSAT—
No. 1462—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$5.50
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. P. 12 dans l'Ilet No. 184 borné par les rues Newton, Brooklyn, Diana et River, mesurant 30 pieds de face à la rue Newton par 120 pieds de profondeur.

MME E. DURAND—
No. 1141—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans l'Ilet No. 1148 borné par les rues Bartholomew, Miro, Alvar et Tonti.

CLARK EASLY—
No. 864—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No 10 dans l'Ilet No. 1030 borné par les rues Annette, Grant, Allen et Johnson mesurant 30 pieds de face à la rue Annette par 100 pieds de profondeur.

THOS. EGGERSON—
No. 1200—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'Ilet No. 1022 borné par les rues Spain, Johnson, Mandeville et Grant, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Spain par 100 pieds de profondeur.

WM. MASSIE EAGER—
No. 497—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$5.50
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lilet 1-8 dans l'Ilet No. 644, borné par les rues Gayoso, Salcedo, Calliope et Jefferson Line, mesures diverses.

WM. MASSIE EAGER—
No. 498—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à.....$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lilet 1-8 dans l'Ilet No. 492, borné par les rues